

**Guide 2009
pour la saisie des vœux
d'affectation
par Internet**

**à l'usage des lauréats des
concours internes et externes**

de technicien de recherche et de formation

version mise à jour le 15/06/2009

Tous les candidats retenus aux concours internes et externes de technicien de recherche et de formation doivent classer et confirmer leurs vœux d'affectation en utilisant l'application Internet LAUREAT-IT : saisie des vœux d'affectation du mardi 01/09 au jeudi 10/09/09

Sommaire

- Introduction.....	3
- Présentation de l'application Internet.....	4
- Etape d'identification et consultation des résultats.....	5
- Saisie de vos vœux d'affectation.....	6
- Modification des vœux saisis et résultats des affectations.....	7
- Vos correspondants.....	8
- Centres organisateurs.....	Annexes

1- Introduction

Les dispositions réglementaires organisant la procédure de recrutement sont précisées par le décret n° 85-1534 du 31 décembre 1985 modifié. Les postes offerts au recrutement ont été publiés par arrêté du 27 avril 2009.

La procédure d'admission des candidats comporte deux étapes :

- **1ère étape** : les jurys classent, pour chaque concours, les lauréats par ordre de mérite.
- **2ème étape** : les résultats des concours sont portés à la connaissance des lauréats, et ceux-ci expriment leurs vœux par rapport à ces résultats. Ils sont invités, pour cette étape, à utiliser l'application INTERNET ouverte à leur intention **du 1er au 10 septembre 2009**. Le présent guide en explique les modalités.

L'application "LAUREAT-IT : saisie des vœux d'affectation" vous permet, dans le cas où vous avez été admis à un ou plusieurs concours de technicien de recherche et de formation, de prendre connaissance des classements que vous avez obtenus à tous les concours auxquels vous vous êtes présenté et de classer par ordre préférentiel vos vœux d'affectation pour les postes offerts aux concours internes et externes par chacun des établissements.

Principe des affectations :

- affectation pour les concours internes et externes : en rapprochant l'ordre préférentiel que vous avez exprimé et le rang de classement que vous avez obtenu pour chaque concours interne et (/ ou) externe, l'administration procédera à votre affectation automatique sur un des établissements de votre choix.

- si vous êtes inscrit sur liste complémentaire vous devez exprimer vos vœux au même titre que les lauréats inscrits sur liste principale en classant par ordre de préférence tous les postes offerts au concours.

-si vous ne classez pas de poste offert au titre d'un concours interne ou externe auquel vous êtes admis, l'administration considère alors que vous refusez ces postes.

L'utilisation d'INTERNET vous offre la possibilité de **consulter** et de **modifier** vos choix jusqu'au tout dernier jour autorisé.

Votre choix vous engage :

- les affectations effectuées seront définitives.

- l'absence totale de saisie équivaut à renoncer à tous les concours internes et externes.

TRES IMPORTANT : *l'enregistrement de vos choix sur l'application vous*

DISPENSE TOTALEMENT D'ADRESSER UN COURRIER

DE CONFIRMATION A L'ADMINISTRATION

2- Présentation de l'application Internet

Le calendrier, l'accès

Les arrêtés d'ouverture des concours de recrutement précisent annuellement :

- Les dates d'ouverture et de clôture des inscriptions.
- Le nombre de postes
- La liste des centres organisateurs

Cette application de saisie des vœux est accessible sur le site WEB du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/personnel/itrf>

Rubrique : « après le concours »
saisie des vœux d'affectation (application LAUREAT-IT)

Les différentes étapes

Cette application comprend trois étapes principales :

1. une étape **d'identification**
2. une étape de **consultation des résultats**
3. une étape **d'expression des vœux**.

Quelques principes de base.

1. Disponibilité de l'application :

L'accès à cette application INTERNET est ouvert 24 h sur 24 et 7 jours sur 7.

Ne pas attendre le dernier jour pour effectuer la saisie de vos vœux.

2. Prise en compte de vos choix :

Après validation, vos choix ne seront enregistrés qu'après une phase de confirmation : vous devrez les confirmer en cliquant sur **Confirmer**.

Le message "**SAISIE ENREGISTREE**" doit apparaître à l'écran.

Si vous ne voyez pas apparaître ce message, vos vœux n'auront pas été enregistrés : il vous faudra recommencer la procédure.

3. Modification de vos choix :

Vous pouvez à tout moment, et jusqu'à la date de clôture de l'application, consulter ou modifier les choix que vous avez déjà effectués en vous connectant à nouveau.

Vous pouvez noter la date et l'heure auxquelles vos vœux ont été enregistrés (informations affichées sur l'écran). Vous pouvez, éventuellement, imprimer l'écran.

SUIVEZ ATTENTIVEMENT tous les messages affichés sur l'écran. Ils vous expliquent toute la procédure que vous devez suivre pour exprimer et enregistrer vos choix.

3- Etape d'identification

Après vous être connecté au service WEB vous accédez à l'étape suivante de reconnaissance de votre identité par l'application.

Un écran vous demande alors de taper votre **identifiant** (numéro de candidat) attribué lors de votre pré-inscription aux concours et votre **mot de passe** (code confidentiel) que vous avez personnalisé à cette étape.

Très important :

Le numéro de candidat (identifiant) que vous devrez utiliser est celui qui vous a été délivré lors de la pré-inscription et qui figure sur la notification des résultats de classement.

Par contre vous êtes seul détenteur de votre mot de passe

Deux cas peuvent alors se produire :

Votre identification n'est pas reconnue.

- pour l'identifiant : prenez alors d'urgence contact avec l'un des centres organisateurs (voir coordonnées à la fin du guide).
- pour le mot de passe créé par vos soins, en cas d'oubli, après la saisie de votre identifiant, un message apparaît :
"Si vous avez oublié votre mot de passe, vous pouvez le recevoir à votre e-mail. Cliquez sur et validez."

Votre mot de passe vous sera alors directement envoyé à l'adresse e-mail que vous avez fournie lors de la pré-inscription.

Votre identification est reconnue.

L'écran affiche :

Votre nom, votre prénom et vos coordonnées ; vous devez, dans le cas où votre adresse postale est erronée, la corriger en saisissant les nouvelles données la concernant, puis en cliquant sur la touche **Valider**.

Vous pourrez également modifier, si nécessaire votre adresse e-mail.

Vous pourrez ensuite accéder à la consultation de vos résultats en cliquant sur le bouton **Résultats**.

4- Consultation des résultats

Pour chaque concours auquel vous êtes admis, l'application affiche :

- sur la 1ère ligne les caractéristiques du concours:
 - Le corps : TCH : (technicien)
 - La nature du concours (CE : externe, CI : interne,)
 - La BAP (A, B....J)
 - L'emploi-type
 - L'établissement ou le centre organisateur
- sur la 2ème ligne, votre classement
- sur les lignes suivantes :
 - L'établissement
 - La localisation
 - Le nombre de postes publiés pour cette localisation.

cliquer sur le bouton **Saisie des vœux** pour exprimer vos vœux.

5- Saisie de vos vœux d'affectation

Cas 1 : vous n'avez qu'un seul choix de poste. (un concours avec un seul établissement, une seule localisation). Si vous acceptez ce poste, vous devez impérativement, dans la colonne vœux, cliquer sur le bouton "radio" et valider.

Cas 2 : vous avez plusieurs choix et êtes classé 1er de la liste principale sur tous les concours sur lesquels vous êtes admis : Un seul choix suffit. Vous devez impérativement, dans la colonne vœu, cliquer sur le bouton radio correspondant à votre choix et valider. Dans ce cas vous êtes assuré d'être affecté sur votre choix.

Cas 3 : les autres cas d'admission.

La saisie des vœux consiste à sélectionner et à classer par ordre préférentiel les postes offerts aux concours par les établissements. Chaque poste est caractérisé par : un concours, un établissement, une localisation.

Ce classement doit être ordonné, continu, sans ex-æquo.

Vous devez saisir dans la colonne vœu, vos choix (1,2,3...) et **Valider**.

Le bouton **Trier** vous permet, de visualiser les vœux tels que vous les avez classés, dans l'ordre croissant.

Le bouton **?**, en regard de certaines rubriques, vous permet d'accéder à des informations complémentaires.

Les messages d'alerte vous permettent de connaître l'état de vos saisies : lisez-les attentivement.

Attention : un classement comportant des ex-æquo ne sera pas accepté.

IMPORTANT :

- Ne pas sélectionner un des choix possibles équivaut à renoncer aux postes correspondants.
- Classer des postes équivaut à accepter l'affectation sur un de ces postes.
- Ne rien saisir équivaut à renoncer à tous les concours.

Dans tous les cas, après avoir validé votre saisie, un écran récapitule vos vœux.

Vous devez impérativement cliquer sur **Confirmer**

et vous assurer que le message « SAISIE ENREGISTREE » s'affiche.

6- Modification des vœux saisis

Si, après avoir enregistré une saisie, vous souhaitez modifier vos vœux, vous devez retourner à l'écran des « résultats » et cliquer sur le bouton :

[Consultation de la saisie/ modification](#) puis cliquer sur le bouton : [Modifier la saisie](#)

Dès lors que vous avez cliqué sur [Modifier la saisie](#) vous devez impérativement valider, confirmer de nouveau et vous assurer que le message « **SAISIE ENREGISTREE** » s'affiche.

Attention : si vous n'avez effectué aucune modification, vous devez quand même valider, confirmer de nouveau et vous assurer que le message « SAISIE ENREGISTREE » s'affiche.

Afin d'éviter toute erreur de manipulation, vérifiez toujours la saisie de vos vœux avant de quitter l'application.

Tant que le message "SAISIE ENREGISTREE" n'a pas été affiché sur l'écran, vos vœux N'ONT PAS ETE pris en compte.

7- Résultats des affectations

Vous devez accéder aux résultats des affectations sur le même site, du 15/09 au 20/09/09 avec votre numéro d'identifiant et votre mot de passe confidentiel, après la clôture de la phase « saisie des vœux d'affectation »

Vous devez imprimer directement votre avis d'affectation et retourner le coupon réponse informant de votre acceptation ou refus, impérativement avant le 21/09/09 (cachet de la poste faisant foi), pour une prise de fonctions au 1^{er} octobre 2009, à l'adresse suivante :

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
Direction générale des ressources humaines
Bureau des personnels ITRF – DGRH C2-2
Cellule concours
72, rue Regnault
75243 - PARIS Cedex 13

L'administration ne vous adressera en aucun cas un avis d'affectation par voie postale.

8- Vos correspondants

→ Problèmes relatifs aux vœux, affectations, carrière :

téléphone : **01 55 55 01 40** ou **01 55 55 01 31**

fax : **01 55 55 01 46** → préciser **Bureau C2-2 : cellule concours**

→ Problèmes techniques relatifs à l'application Internet :

téléphone : **01 55 55 14 96 / 01 55 55 01 20**

Adresse du serveur WEB du ministère de l'éducation nationale :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/personnel/itrf>

Rubriques :

saisie des vœux d'affectation (application LAUREAT-IT)

affichage des affectations (application RESULT-IT)

Dans le cas où vous seriez dans **l'impossibilité absolue** d'exprimer vos vœux par Internet, veuillez les adresser avant la date limite (identique à la date de clôture de l'application INTERNET), par courrier mentionnant clairement vos nom, prénom, nom marital, adresse, n° de téléphone, n° d'identifiant, concours (établissement, localisation, corps, nature, BAP, emploi-type) classés par ordre préférentiel conformément à ce guide, au service dont les coordonnées figurent ci-dessous :

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
Direction générale des ressources humaines
Bureau des personnels ITRF - DGRH C2-2
Cellule concours
72, rue Regnault
75243 - PARIS Cedex 13

9- Centres organisateurs

Centre organisateur - Cat. B	Téléphone	Courriel
AIX MARSEILLE 3 (UPCAM)	0442172476	geraldine.mourgand@univ.u-3mrs.fr Marie-chantal.Jeanne-Mozart@univ-ag.fr
ANTILLES (UNIV.ANTILLES-GUYANE)	0590483240	
BORDEAUX 3 (UNIV.BORDEAUX 3)	0557124575	concours@u-bordeaux3.fr
CACHAN ECOLE NORMALE (ECOLE NORMALE SUP. CACHAN)	0147407648	nathalie.manhes@srh.ens-cachan.fr
CAEN (UNIV.CAEN)	0231566434	drh.formation.personnels@unicaen.fr
CLERMONT 1 (UNIV.D'Auvergne CLERMONT1)	0473177231	personnel.itarf@u-clermont1.fr
CRETEIL CROUS (CROUS DE CRÉTEIL)	0145170650	concours.itrf@crous-creteil.fr
DUNKERQUE (UNIV. LITTORAL)	0328237335	concours@univ-littoral.fr
LA REUNION (UNIV.LA REUNION)	0262938057	concours-itrf@univ-reunion.fr
LE MANS (UNIVERSITE DU MAINE)	0243832672	concours.itrf@univ-lemans.fr
LILLE 1 (USTL)	0320434321	concours-itrf@univ-lille1.fr
LILLE 3 (UNIV.LILLE 3)	0320416424	drh.concours@univ-lille3.fr
LYON 3 (UNIV. JEAN MOULIN-LYON 3)	0478787934	dpbiatos@univ-lyon3.fr
LYON INSA (I.N.S.A.)	0472438116	concours@insa-lyon.fr
MARNE LA VALLEE (UPEMLV)	0160957591	concoursitrf@univ-mlv.fr
METZ (UNIV.METZ)	0387315649	mertlik@univ-metz.fr
MONTPELLIER 1 (UNIV.MONTPELLIER 1)	0467417435	concoursm1-drh@univ-montp1.fr
MONTPELLIER 3 (UNIV.MONTPELLIER 3)	0467142014	formation.concours@univ-montp3.fr
NANCY 1 (UNIV.NANCY 1)	0383682055	concours.itrf@uhp-nancy.fr
NANCY INP (INP DE LORRAINE)	0383595923	concours-itrf@inpl-nancy.fr
ORLEANS (UNIV.ORLEANS)	0238494304	bureau.concours@univ-orleans.fr
PARIS 04 (UNIV.PARIS 4)	0140462580	concours-itrf@paris-sorbonne.fr
PARIS 06 (UPMC)	0144272563	concoursITRF@upmc.fr
PARIS 08 (UNIV.PARIS8)	0149407010	laurence.saunois@univ-paris8.fr
PARIS 09 (UNIVERSITE PARIS-DAUPHINE)	0144054282	concours@dauphine.fr
PARIS 10 (UNIV.PARIS 10)	0140977111	formation.sdrh@u-paris10.fr
PARIS 11 (UNIV_PARIS_SUD_11)	0169157722	concours.itrf@u-psud.fr
PARIS 13 (UNIV.PARIS 13)	0149403020	concours@univ-paris13.fr
PARIS CNAM (CNAM)	0140272893	srh.formation-concours@cnam.fr
PARIS MINISTERE (MINISTERE ENS. SUP.)	0155553415	eric.joret@education.gouv.fr
PARIS MUSEUM (MUSÉUM NAL. D' HIST. NAT.)	0140794870	concitrf@mnhn.fr
PARIS OBSERVATOIRE (OBSERVATOIRE DE PARIS)	0140512136	bureau.concours@obspm.fr
POITIERS (UNIV.POITIERS)	0549454850	concours.rf@univ-poitiers.fr
RENNES 1 (UNIV. RENNES 1)	0223233652	florence.le-covec@univ-rennes1.fr
RENNES 2 (UNIV.RENNES 2)	0299141045	http://www.uhb.fr
RENNES INSA (INSA RENNES)	0223238571	patient-fortune.dembi@insa-rennes.fr
ROUEN INSA (INSA ROUEN)	0235528304	Florence.Demarais@insa-rouen.fr
SAINT-ETIENNE ENI (ENI DE SAINT-ETIENNE)	0477438484	concours-itrf@enise.fr
ST ETIENNE (UNIV.JEAN MONNET)	0477421811	concours-itrf@univ-st-etienne.fr
STRASBOURG UDS (UNIV. DE STRASBOURG)	0390240832	christophe.neunlist@unistra.fr
TOULOUSE 3 (UNIVERSITE TOULOUSE 3)	0561556204	concours@adm.ups-tlse.fr
VERSAILLES (UNIV.VERSAILLES)	0139257860	fabienne.nguyen@uvsq.fr

